

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **2836** Société : **RAM** **174025**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **BENSABH EL IMRANY MOSTAFA**

Date de naissance : **27.11.1943**

Adresse : **VILLA DOUNIA, RUE CANAL SUEZ AIN DIAB**
CASABLANCA

Tél. : **0661160198** Total des frais engagés : **3473,10** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **07/08/2023**

Nom et prénom du malade : **BENSABH EL JARDI** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **TBV + Dyslip**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : _____



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/08/23	1) Ecate de jambes	1000	300,-	Dr Ahmed Rais
07/08/23	2) Ecate de jambes	1000	300,-	Dr Ahmed Rais
07/08/23	3) Ecate de jambes	1000	300,-	Dr Ahmed Rais

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-4), upper left (5-8), lower left (9-12), and lower right (13-16). A coordinate system is overlaid on the arch, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' on the left, and the diagonal axis labeled 'B' at the bottom right. The teeth are numbered 1 through 16, with 1 at the top center and 16 at the bottom center.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور أحمد السكري

العنوان: عيادة القلب والشريان

طبية الحبيب بيل

جنا بستيفان فرنسا

LOT : KE20013

PER : SEP 2024

PPV : 80 DH 00

Diplôme

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

LOT : KE20014

PER : SEP 2024

PPV : 80 DH 00

LOT : KE20014

PER : SEP 2024

PPV : 80 DH 00



Cabinet de Consultations
Explorations Cardio-Vasculaires

Document Ahmed SETTI

07 10 20852

A. Jassim

154,10

88.10 x 2

Yodibol 25 mg x 11

27.70 x 3

Cardiospiré 11

154.10 x 3

Nolip 10 x 11

70.50 x 3

Tambocor 1/2 x 21

80.00 x 3

Seitalp 1

= 1173,10

LOT 2222581
EXP 06/2026
PPV 88.10 DH

P.P.V : 88.10 DH
LABORATOIRES SOTHEMA

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

Cardiospirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

PPV:

LOT:

PER:

7950

LOT:

PER:

PPV: 7950

LOT:

PER:

PPV:

LOT:

PER:

7950

LOT:

PER:

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل

طبيب سابق بمستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Casablanca le ... 07/08/2027

Nom et prénom du malade : Dr. JASSIM HOUSSAM

NOTE D'HONORAIRES

- > Cons Séi
- > Dr. Jassim Houssam Cardiaque 100,00 DHS.
- > Dr. Jassim Houssam Cardiologique 100,00 DHS

TOTAL 200,00 DHS

Arrête la facture à la somme de :

..... Dr. Jassim Houssam Cardiologue

Docteur Dr. SETTI
Cardiologue

Rés. Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage
Rue de la Foire Internationale - Casablanca - Hôpital Mly Youssef
Tél. 05 22 20 35 84 - Tel. Fax : 05 22 20 25 88
CASABLANCA Urgence



Casablanca le 07/08/2023

Mme BENSABIH JAMILA

COMPTE RENDU DE L'ECHO DOPPLER ARTERIEL CERVICAL

Sur le plan echographique :

Absence de lésion stenosante significative, aussi bien au niveau des axes carotidiens qu'au niveau des axes vertébraux.

Absence de lésions anévrismales.

Pas de lésions emboligénées.

*Les carotides primitives internes et externes sont libres de tout matériel intraluminal.
Les artères vertébrales sont de taille normale.
Epaisseur intima média normal.*

L'étude doppler couleur montre des flux doppler physiologiques.

Les différents index de résistance et de pulsatilité sont normaux.

Les artères ophtalmiques décrivent un flux doppler physiologique, de sens positif.

EN CONCLUSION :

Echo doppler cervical artériel normal.

Sensible à votre confiance
DR.SETTI
Docteur Ahmed SETTI
RÉP. CARDIOLOGIE
CASABLANCA
DOSSIER N° 123456789
DATE 07/08/2023
SIGNATURE

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté

de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux

de France



**Cabinet de Consultations
et d'explorations Cardio-Vasculaires**

الدكتور أحمد السطحي
أخصائي في أمراض
القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل
طبيب سابقًا بمستشفيات
فرنسا

Casablanca le 07/08/2023

Mme BENSABIH JAMILA

COMPTE RENDU DE L'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR:

*Fonction systolique ventriculaire gauche conservée avec une fraction d'éjection à 65 %.
Fonction VD normale.*

Aorte initiale non dilatée.

Pas de dilatation cavitaire aussi bien à droite qu'à gauche.

Pas de troubles de la cinétique segmentaire.

Parois myocardiques de taille normale.

Pas de thrombus intracavitaire ou de végétations oslériennes en transthoracique.

Les différents jeux valvulaires sont bien conservés.

Absence d'épanchement péricardique.

MENSURATIONS : TDVG : 4.11 cm, TSVG : 2.76 cm, PP : 0.76 cm, SIV : 0.91 cm, OG : 2.73 cm
En BD/TM AORTE : 3.31 cm, OIS : 2.16 cm, VD : 3 cm, FE : 65 %.

L'étude doppler couleur met en évidence une fuite mitrale minime, grade 1/4.

On note aussi une fuite tricuspidienne physiologique, grade 1/4, estimant des pressions pulmonaires normales.

Le flux transmitral antérograde est égalisé.

Temps de décélération à 416 ms, rapports Em/Ea à 5.3 et Em/Vp à 1.1, le tout en faveur de la normalité des pressions de remplissage ventriculaire gauches.

Le débit cardiaque est conservé.

La surface mitrale fonctionnelle est normale.

EN CONCLUSION :

Fonction systolique ventriculaire gauche bien conservée.

Pressions de remplissage ventriculaire gauches et pulmonaires normales.

Fuite mitrale minime, non évolutive, grade 1/4.

Sensible à votre confiance
DR.SETTI

*Dr. Ahmed SETTI
Rue de la Kasbah, Casablanca
Téléphone : 0524 25 95 95
Fax : 0524 25 95 95
Email : ahmed.setti@orange.fr*



